

Echo des stats

Pays de la Loire

N° 7 · Mars 2002

LA CLIENTÈLE DES MAISONS DE RETRAITE ET DES FOYERS-LOGEMENTS

Dans les maisons de retraite comme en foyer-logement, l'âge moyen de la population ligérienne est d'environ 85 ans. Les femmes représentent les trois quarts de la population hébergée. Le taux de rotation de la population est plus élevé en maison de retraite (24%) qu'en foyer-logement (17%) ; cela tient en partie au fait que la population y est plus âgée. Le taux de rotation est sensiblement plus faible en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire.

Le décès est la première cause de sortie des structures d'hébergement : trois fois sur quatre en maison de retraite et deux fois sur trois en foyer-logement. En hébergement temporaire, la durée moyenne de séjour est d'environ 50 jours.

690 maisons de retraite et foyers-logements de la région ont été enquêtées en 2001 afin de recenser la clientèle prise en charge au 1^{er} janvier, le mode de prise en charge, les entrées et sorties définitives au cours de l'année 2000, en hébergement permanent et en hébergement temporaire. Le taux de réponse global a été de 89%, s'échelonnant de 78% en Sarthe à 94% en Vendée. L'information ainsi recueillie concerne près de 40 000 personnes âgées (la clientèle non touchée pour cause de non réponse pouvant être estimée à 10%).

Globalement, les deux tiers des personnes âgées hébergées dans ces structures résident en maison de retraite. L'âge moyen y est de 85 ans ; il est un peu plus faible dans les foyers-logements. La Vendée se distingue des autres départements : elle compte deux fois plus de population en foyer-logement, et sa population en maison de retraite est plus jeune (*cf. avertissement p.3*). La population est fortement féminisée, notamment en Loire-Atlantique.

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Maisons de retraite						
Population	9 263	7 865	2 943	4 146	2 660	26 877
Age moyen	84,9	84,8	85,0	85,4	83,0	84,8
% de femmes	76,0	74,2	73,6	73,7	69,0	74,2
Foyers-logements						
Population	1 789	3 253	584	1 439	5 568	12 633
Age moyen	83,0	83,6	83,9	82,8	85,7	84,3
% de femmes	82,4	77,9	76,3	75,2	75,9	77,3

Champ : maisons de retraite et foyers-logements ayant répondu à l'enquête

La majorité des pensionnaires a un âge compris entre 85 et 95 ans, mais on trouve également dans ces structures des

personnes de moins de 60 ans, d'effectifs équivalents à ceux des centenaires.

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Moins de 60 ans	91	222	55	115	76	559
De 60 à 74 ans	1 306	1 270	423	675	859	4 533
De 75 à 79 ans	1 362	1 313	419	570	1 011	4 675
De 80 à 84 ans	1 902	1 820	511	850	1 371	6 454
De 85 à 89 ans	2 928	2 856	924	1 387	2 287	10 382
De 90 à 94 ans	2 496	2 557	817	1 342	1 939	9 151
De 95 à 99 ans	836	933	318	523	615	3 225
100 ans et plus	131	147	60	123	70	531
Total	11 052	11 118	3 527	5 585	8 229	39 510

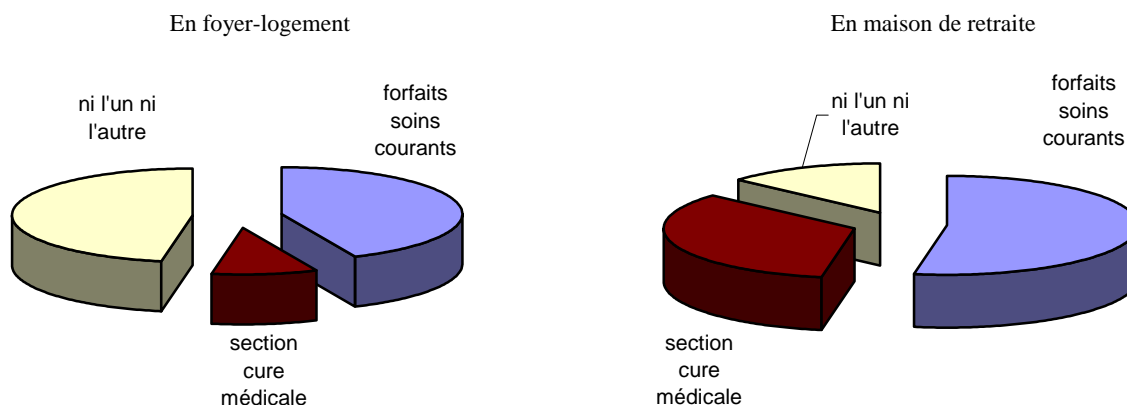
Champ : établissements ayant répondu à l'enquête

La prise en charge **en section de cure médicale** est plus fréquente en maison de retraite (un tiers des lits des maisons de retraite est consacré aux sections de cure médicale, contre seulement un sur dix en foyer-logement).

La section de cure médicale s'adresse à une population âgée : l'âge moyen des pensionnaires y est plus élevé d'environ deux ans qu'en forfaits de soins courants.

Age moyen	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
En forfaits de soins courants	84,6	84,0	83,6	83,6	81,6	83,9
En section de cure médicale	85,3	86,1	86,6	87,1	84,3	85,9

Répartition de la clientèle selon les modalités de prise en charge



Un taux de rotation de 24% en maison de retraite et de 17% en foyer-logement en 2000

Le taux de rotation de la population des structures d'hébergement pour personnes âgées peut être mesuré par le rapport entre la population entrant dans les structures en 2000 et la population qui y réside. Ce taux est généralement compris entre 0 et 50%, sauf quelques cas particuliers pour lesquels les entrées au cours de l'année sont élevées (modification du nombre de lits en cours d'année, travaux de rénovation achevés induisant le retour des pensionnaires, ouverture de la structure au cours de l'année ...).

En 2000, le taux de rotation est plus élevé en maison de retraite qu'en foyer-logement ; cela s'explique (entre autres) par le fait que, pour tous les départements sauf la Vendée (*cf. avertissement p.3*), la population en foyer-logement est plus jeune (donc elle sortira de la structure moins rapidement). Quelle que soit la structure, les taux de rotation observés en 2000 sont plus faibles en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire que dans les autres départements ligériens.

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Maisons de retraite						
Taux de rotation	23,5	22,9	25,0	25,0	28,3	24,2
Age moyen	83,3	83,6	84,9	84,6	82,3	83,6
Foyers-logements						
Taux de rotation	14,0	14,7	19,5	20,5	19,2	17,5
Age moyen	78,6	80,7	81,4	79,7	83,1	81,5

En maison de retraite, les entrées au cours de l'année 2000 se sont faites deux fois sur trois en forfaits de soins courants (ce qui est cohérent avec la proportion de places de ce type de soins). Dans ces établissements, le taux de remplissage,

rapport entre la population prise en charge et le nombre de lits installés, est de plus de 97% au 1^{er} janvier 2001 ; il oscille entre 96 et 99% selon les départements, et est maximal en Mayenne.

Le décès, première cause de sortie des établissements

73% des sorties de maisons de retraite et 66% de celles des foyers-logements ont pour origine le décès de la personne âgée. Seulement 6% des personnes retournent dans leur famille ou à domicile. La sortie pour hospitalisation est importante en foyer-logement. La Vendée se distingue des

autres départements par des proportions inverses quant aux sorties selon la structure : les taux de sortie pour décès ou hospitalisation des foyers-logements vendéens sont proches des taux de sortie des maisons de retraite des autres départements (*cf. avertissement en bas de page*).

Motif de sortie	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Maison de retraite						
Décès	78,7	77,7	73,6	64,7	55,2	73,0
Retour à domicile	6,3	5,2	4,7	7,2	11,5	6,5
Accueil dans un autre EHPA	8,7	9,2	9,4	9,6	9,6	9,2
Hospitalisation en soins longue durée	5,2	4,7	6,0	11,5	18,9	7,7
Autre	1,1	3,2	6,3	7,0	4,8	3,6
Foyer-logement						
Décès	48,2	55,6	54,5	39,3	82,2	65,8
Retour à domicile	11,3	7,7	3,6	11,2	3,1	6,1
Accueil dans un autre EHPA	34,2	29,2	20,9	24,1	5,9	17,0
Hospitalisation en soins longue durée	4,5	5,5	13,7	19,3	7,4	8,6
Autre	1,8	2,0	7,3	6,1	1,5	2,5

L'âge moyen de sortie d'hébergement permanent est de 87 ans ; il est assez homogène selon les structures et les départements.

Le facteur le plus discriminant pour l'âge de sortie est le motif de sortie : il est maximal pour le décès, et minimal pour le retour à domicile.

Motif de sortie	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Décès	87,8	87,8	87,5	88,9	87,1	87,8
Retour à domicile	79,6	81,1	81,7	82,8	79,7	80,7
Accueil dans un autre EHPA	83,5	85,2	85,1	84,2	84,4	84,4
Hospitalisation en soins longue durée	83,9	87,3	85,6	86,6	84,9	85,6
Ensemble	86,5	86,9	86,7	87,1	86,0	86,6

Une durée moyenne d'environ 50 jours en hébergement temporaire

L'hébergement temporaire représente 1,5% de l'offre d'hébergement en maison de retraite et foyer logement. Il est proche de 2% en Loire-Atlantique et Sarthe. Pour une capacité d'accueil régionale d'environ 650 places, les flux d'entrée et de sortie en hébergement temporaire au cours de l'année 2000 sont respectivement de 2000 entrées et 1800 sorties définitives (dont environ les trois quarts en maisons de retraite). Ils sont assez faibles en Mayenne et Sarthe.

L'âge moyen d'entrée en hébergement temporaire est d'environ 84 ans en maison de retraite et 79 ans en foyer-logement. L'âge moyen de sortie d'hébergement temporaire est d'environ 83 ans en maison de retraite et 85 ans en foyer-logement.

La durée moyenne de séjour avant sortie définitive est d'environ 50 jours ; elle varie assez peu selon la structure et le département.

Durée avant sortie définitive d'hébergement temporaire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Maisons de retraite	43,6	62,1	31,6	43,5	43,6	51,3
Foyers logements	44,3	50,0	37,9	48,0	50,9	48,2

Avertissement

La présence importante de foyers-logements en Vendée ne doit pas faire illusion ; la plupart de ces structures, qui se sont développées en même temps que les maisons de retraite dans les autres départements, ont un fonctionnement et des caractéristiques similaires aux maisons de retraite.

Quelques rappels de l'enquête de 1996 auprès des établissements pour personnes âgées

L'enquête « EHPA » menée en 1996 auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées détaillait de façon plus fine les catégories d'établissements. Le coefficient d'occupation global des structures était de 97,5%, variant selon les départements de 96,5% à 98,2%.

Les taux de rotation de la population hébergée constatés à l'époque étaient assez proches de ceux observés en 2000, et différaient selon le type de structure :

Taux de rotation en hébergement permanent	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Section HMR des hôpitaux publics	30,8	27,6	28,8	38,9	31,7	31,6
Hospices et maisons de retraite publics	20,9	25,9	23,0	23,3	23,8	24,0
Hospices et maisons de retraite privées à but non lucratif	20,0	17,9	19,9	17,9	19,9	19,3
Hospices et maisons de retraite privées à but lucratif	57,1	28,4	26,9	22,6	32,7	32,4
Logements-foyers	13,5	12,8	16,3	16,4	17,6	15,4
Ensemble	20,9	20,0	23,4	23,6	20,8	21,3

Source : EHPA 96

Les taux d'encadrement du personnel en fonction (en équivalent temps plein pour 100 lits) étaient globalement assez homogènes selon les départements :

Taux d'encadrement (en ETP pour 100 lits)	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Section HMR des hôpitaux publics	31,5	36,0	28,2	33,1	37,7	33,6
Hospices et maisons de retraite publics	47,6	40,1	40,8	39,8	37,9	40,8
Hospices et maisons de retraite privées à but non lucratif	32,4	31,3	32,9	34,5	31,8	32,2
Hospices et maisons de retraite privées à but lucratif	38,1	31,8	25,4	29,0	26,7	31,6
Logements-foyers	13,0	15,9	23,1	9,3	30,7	20,6
Ensemble	30,2	29,8	33,1	28,5	32,4	30,5

Source : EHPA 96

Ces taux d'encadrement étaient sensiblement plus élevés dans les établissements disposant de **section de cure médicale (SCM)**, en raison essentiellement de l'importance de l'emploi de personnel para-médical :

Taux d'encadrement (en ETP pour 100 lits)	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Etablissements avec SCM	34,5	38,4	36,0	38,0	35,2	36,2
- dont personnel de direction	2,8	2,3	2,1	2,3	2,0	2,4
- dont personnel para-médical	12,1	13,7	10,8	10,4	11,6	12,0
- dont personnel des services généraux	5,1	5,0	5,3	5,2	8,3	5,8
- dont agents de service	11,6	14,2	14,3	15,9	10,2	12,9
Etablissements sans SCM	22,6	22,5	21,5	16,5	27,6	22,4
- dont personnel de direction	2,3	2,4	2,3	2,3	2,4	2,4
- dont personnel para-médical	4,8	3,6	2,2	2,3	2,8	3,5
- dont personnel des services généraux	5,0	4,7	6,2	3,4	11,1	5,7
- dont agents de service	8,9	9,8	8,6	7,0	8,4	8,8

Source : EHPA 96

Informations

DRASS PAYS DE LA LOIRE - Service Statistique - Olivier JEAN

MAN – 6 rue René Viviani – BP 86218 - 44262 NANTES Cedex 2 - 02 40 12 85 68

Internet : <http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr>